

## Table des matières

1	Grand Paris Express : les élus de Seine-Saint-Denis demandent un nouveau calendrier à Emmanuel Macron .....	1
2	Et si Autolib' s'arrêtait ?.....	3
3	Le Medef cherche son nouveau patron .....	4
4	Réforme des retraites : ce qu'en disent les candidats à la présidence du Medef .....	6
5	Inflation: le piège du pouvoir d'achat, saison 2 .....	7
6	Pourquoi l'inflation se retrouve au plus haut depuis six ans.....	10
7	Gaz, transports, assurance... Ce qui change au 1er juin .....	11
8	Le coût de la grève à la SNCF réévalué à 400 millions d'euros.....	13
9	Environnement : l'exécutif joue la carte de l'hydrogène .....	14
10	WeWork convertit la France au coworking .....	15
11	Immobilier : les prix dépassent leur niveau record de 2017 .....	16
12	Fusions de branches professionnelles : le nouveau scénario du gouvernement .....	18
13	Retraite: une dose de capitalisation pour les hauts revenus.....	20
14	Loi littoral : à l'Assemblée, la majorité se défend de vouloir « bétonner » .....	21
15	Wauquiez cherche toujours ses ministres fantômes.....	22
16	Le Pen propose à Dupont-Aignan de faire «liste commune» pour les européennes.....	24
17	Washington déclare la «guerre de l'acier» à ses alliés: le nouveau camouflet de Trump à Macron.....	25
18	Italie : naissance du premier gouvernement anti-système .....	27

### ::: ILE-DE-FRANCE

#### LE MONDE – 01/06/2018

#### **1 Grand Paris Express : les élus de Seine-Saint-Denis demandent un nouveau calendrier à Emmanuel Macron**



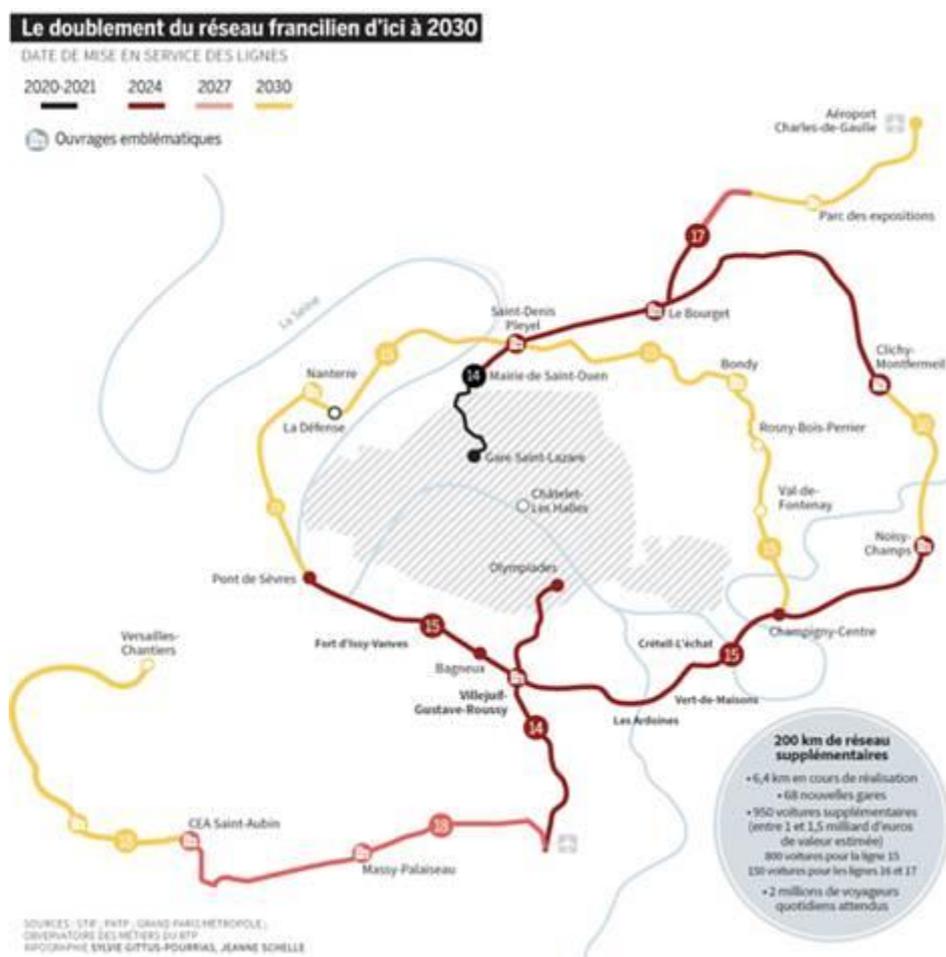
**Dans une lettre ouverte au président de la République, soixante maires et élus locaux s'inquiètent du retard prévu des nouvelles lignes de métro, « cruciales » pour le département.**

Plus d'une soixantaine de maires et d'élus de Seine-Saint-Denis, toutes tendances politiques confondues, ont envoyé jeudi 31 mai une lettre ouverte au président de la République pour protester contre le retard annoncé du Grand Paris Express. Ils lui ont notamment rappelé son engagement répété à lutter contre « l'assignation à résidence » en favorisant la mobilité.

### « Parent pauvre des transports »

En février, le gouvernement avait annoncé un nouveau calendrier pour la réalisation du métro du Grand Paris, afin d'éviter un dérapage des coûts de ces 200 kilomètres de lignes, 68 gares et 7 centres techniques. Il avait ainsi fixé deux priorités : les lignes « qui bénéficient au plus grand nombre de Franciliens » et « nécessaires pour le bon déroulement des Jeux olympiques de 2024 », et la ligne 16 entre le Bourget-RER et la future gare de Clichy-Montfermeil qui permettra de désenclaver les cités sensibles de ces communes.

Mais ce nouveau calendrier est loin d'avoir rassuré les élus de Seine-Saint-Denis, qui estiment leur département « particulièrement touché par ce recalage, puisque les lignes 15 Est, 16 et 17 qui doivent [le] desservir prennent cinq à six ans de retard ». Ils s'inquiètent aussi de retards sur les lignes 11, 12 et 14, ainsi que sur des lignes du tramway et rappellent que « ces nouvelles infrastructures sont pourtant cruciales pour notre département, qui a longtemps été le parent pauvre des transports en mode lourd en Île-de-France »



Insistant sur le dynamisme de leur territoire, dans « le top 5 » des départements créateurs d'entreprises, ils appellent à un « rééquilibrage emploi-habitat indispensable », qui « ne pourra se poursuivre sans moyens de transport supplémentaires ». Les élus soulignent avoir construit de nombreux logements (17 000 permis délivrés en 2016, soit 18 % du volume régional) et demandent à l'Etat d'« honorer sa part du contrat » et de reconsidérer le calendrier des projets de transport.

### Manque de concertation

Dans leur courrier, ils rappellent à Emmanuel Macron ses engagements pris lors de son discours sur les banlieues : « La "politique d'émancipation permettant à chacun de pouvoir aller vers ce à quoi il aspire", la volonté "qu'il n'y ait plus cette assignation à résidence sociale ou territoriale", que vous évoquiez dans votre discours du 22 mai, passent aussi et surtout par un accès facilité à la mobilité et donc par un développement du réseau de transport dans ces quartiers, dans nos quartiers ».

Début avril, le gouvernement avait déjà suscité [l'ire des élus locaux](#) en nommant Thierry Dallard comme président du directoire de la Société du Grand Paris, chargée de superviser le Grand Paris Express. Les présidents des sept départements d'Ile-de-France avaient décidé de ne pas voter pour cette nomination, dénonçant le manque de concertation et protestant également contre le nouveau calendrier.

## LE PARISIEN – 01/06/2018

### 2 Et si Autolib' s'arrêtait ?



Le groupe Bolloré, qui exploite Autolib' depuis 2011, demande à Paris et aux villes de banlieues de financer 46 M€ de pertes par an jusqu'en 2023, en raison du « défaut d'intérêt économique » du service.

**Le groupe Bolloré refuse de renflouer le déficit et demande aux communes de payer. Sans un accord rapide, le service de voitures en libre-service risque de disparaître.**

La facture continue de grimper... Et on ne sait toujours pas qui va la payer. Le service Autolib', présent à Paris et dans une petite centaine de communes de la région, ne cesse de perdre de l'argent. Bolloré, qui gère depuis son lancement en 2011 ce service d'autopartage de véhicules électriques, avait annoncé fin 2016 des [prévisions de pertes à l'échéance du contrat avec les communes adhérentes, en 2023, de 179 M€](#). Ce qui ne manquait pas d'inquiéter Paris et les villes de banlieue, car le groupe de l'industriel breton ne s'était engagé à couvrir les pertes qu'à hauteur de 60 M€. Le reste étant à la charge des collectivités locales, donc des contribuables franciliens.

Après un audit confidentiel, des négociations entre Bolloré et le syndicat mixte Autolib' Vélib Métropole (SAVM, qui réunit Paris et les autres communes adhérentes) ont commencé. Elles n'ont pas abouti. Pire, révèle Le Monde dans son édition datée du 1<sup>er</sup> juin, la prévision du déficit, selon Bolloré, atteindrait désormais... 293,6 M€ en 2023 ! Un gouffre que Bolloré ne veut pas combler. L'entreprise réclame au contraire 46 M€ par an aux communes du SAVM (principalement Paris, où se concentre la moitié des stations), soit 233 M€ d'ici la fin du contrat !

De son côté, le syndicat conteste, depuis 2016, le « montant aberrant » du déficit. Selon le SAVM, l'audit mené en 2017 par le cabinet Ernst & Young « a confirmé qu'une partie du déficit que l'entreprise voulait faire peser sur les collectivités était contestable ». La phase de conciliation qui a suivi n'a pas abouti non plus. « Le groupe Bolloré a mis fin par courrier daté du 25 mai à toute procédure de conciliation et conditionne la poursuite du service à un financement des collectivités dont le montant repose sur sa seule évaluation », dénonce le SAVM.

**Abonnés en chute libre, voitures dégradées**

De son côté, Bolloré confirme juste « avoir envoyé la notification du défaut d'intérêt économique de la concession ». Autrement dit, selon le contrat, cela lui ouvre le droit à des compensations, ou à défaut, permet de résilier la concession : les Autolib' disparaîtraient alors de la circulation.

Le sujet a suscité des réactions des élus parisiens à la veille du Conseil de Paris. Le groupe LRI a demandé à avoir en mains l'audit d'Ernst & Young. « Ce n'est pas à la collectivité de supporter le risque que représentait ce nouveau service », juge de son côté David Belliard, patron du Groupe Ecologiste de Paris qui a rappelé que les écologistes n'avaient jamais soutenu le projet. « Autolib' a-t-il vraiment un avenir ? Les abonnés sont en chute libre, les voitures sont dégradées... Si le déficit est de cette ampleur, il faut très vite arrêter les choses. D'ailleurs ce service a-t-il encore une utilité dans Paris ? », s'interroge de son côté Eric Azières, patron du groupe UDI-Modem.

L'exécutif n'a pas souhaité s'engager d'emblée sur cette voie mais admet que le SAVM réfléchira aussi à cette piste. « Le service devait être amélioré que ce soit concernant la propreté des véhicules mais aussi de la communication auprès du public. Ces dispositions n'ont pas été mises en œuvre », a rappelé Bruno Julliard, premier adjoint (PS) d'Anne Hidalgo. « Nous contestons les chiffres extravagants annoncés par Bolloré. Nous allons rentrer dans un travail d'évaluation. Il intègre des dépenses qui nous semblent contestables », précise Emmanuel Grégoire, adjoint (PS) chargé des finances.

Tout n'est pas forcément perdu pour Autolib'. Actuellement, le service compte un peu plus de 150 000 abonnés, 4 000 voitures électriques et 1 100 stations, même si le nombre de trajets quotidiens baisse (13 251 en 2017, contre 15 745 en 2016). Bolloré se dit toujours « ouvert à la poursuite des discussions » avec le SAVM. Mais le dialogue risque d'être difficile...

**Marie-Anne Gairaud et Jean-Gabriel Bontinck**

**MEDEF**

**LA CROIX – 01/06/2018**

### **3 Le Medef cherche son nouveau patron**



Pour désigner le prochain président du Medef, un vote consultatif aura lieu le 11 juin, avant le scrutin du 3 juillet.

**Les six candidats à la présidence du Medef ont présenté leurs programmes lors d'un débat jeudi 31 mai.**

La campagne pour la présidence du Medef bat son plein. Alors que la plupart des grandes fédérations membres de l'organisation patronale ont déjà reçu les candidats, ces derniers étaient invités pour un débat public le 31 mai au matin à l'invitation de l'Institut de l'entreprise.

Sous la coupole de l'hémicycle du Conseil économique social et environnemental (Cese), les prétendants au poste de patron des patrons ont présenté leurs programmes respectifs devant des journalistes et des chefs d'entreprise. Un exercice assez inhabituel pour cette élection interne.

## **La nécessaire rénovation du mouvement**

« Avec la réforme des statuts du Medef, qui prévoit un mandat unique pour son président, la campagne est, plus qu'avant, devenue un temps de réflexion et d'échanges, pour une élection dont les enjeux dépassent les seuls votants », analyse un membre du syndicat patronal.

Quelles qualités devra avoir le futur patron des patrons ? Dans les travées du Cese, des entrepreneurs échangent leurs points de vue avant le début du débat. « Face à Emmanuel Macron, il faut un responsable qui sache s'imposer et qui tienne la route », dit l'un d'eux.

Sur scène, l'ensemble des candidats semble s'accorder sur plusieurs points. Sur la rénovation nécessaire du mouvement d'abord. « Nous ne voulons plus d'un Medef râleur, qui proteste », estime Dominique Carlac'h, la seule femme candidate.

Sur les actions de lobbying à mener auprès des pouvoirs publics en faveur d'une baisse des charges ensuite. Et enfin sur le fait d'avoir plus de poids dans les instances paritaires, alors que le gouvernement tend à vouloir reprendre la main sur la gestion de l'Unédic et la formation professionnelle.

## **Terrorisme et transition numérique**

C'est davantage sur des sujets sociétaux que les principaux candidats cherchent à se distinguer. Alexandre Saubot, l'un des deux favoris, insiste ainsi sur le terrorisme. « Je suis convaincu que les entreprises ont un rôle à jouer contre le fanatisme et les fractures dont souffre le pays », plaide l'ancien président de l'influente UIMM (34 sièges à l'assemblée générale), dont il a récemment reçu le soutien.

La Fédération bancaire française (30 sièges) et celle des travaux publics (14 sièges) ont aussi annoncé leur appui au vice-président aux affaires sociales, alors que la fédération des assureurs (34 sièges) penche en faveur de son concurrent le plus sérieux, Geoffroy Roux de Bézieux.

« Face à la transition numérique – l'intelligence artificielle, les voitures autonomes –, les Français ont peur. Qui est mieux placé que les chefs d'entreprise pour leur expliquer ? », estime le vice-président en charge de la fiscalité et du numérique, candidat malheureux il y a cinq ans. Après un vote consultatif du conseil exécutif de l'organisation le 11 juin, ce sont les 560 membres votants de l'assemblée générale qui trancheront le 3 juillet prochain.

## **Les candidats à la présidence du Medef**

**Dominique Carlac'h (49 ans).** Dirigeante fondatrice du cabinet D & Consultants, spécialisé dans la stratégie et le financement de l'innovation. Présidente du comité sport du Medef.

**Olivier Klotz (56 ans).** Dirigeant d'une filiale de l'allemand Heuft, spécialisé dans l'équipement pour l'agroalimentaire. Président du Medef Alsace.

**Patrick Martin (57 ans).** PDG de Martin Belaysoud Expansion, spécialisé dans le sanitaire et le chauffage. Président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes.

**Frédéric Motte (53 ans).** Dirigeant du groupe Cèdres Industries, réseau de sites de production. Président du Medef des Hauts-de-France et vice-président délégué du Medef.

**Geoffroy Roux de Bézieux (55 ans).** Créateur de plusieurs entreprises dans les télécoms (dont Virgin Mobile France en 2006). Vice-président délégué du Medef.

**Alexandre Saubot (53 ans).** Directeur général de Haulotte Group, n° 1 européen de la fabrication de matériel d'élévation. Ancien président du pôle social du Medef et de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM).

**Julien Duriez**

## LES ECHOS – 01/06/2018

### 4 Réforme des retraites : ce qu'en disent les candidats à la présidence du Medef



Frederic Motte, Dominique Carlac'h et Alexandre Saubot, trois des six candidats à la présidence du Medef.

**Les deux principaux candidats à la présidence du Medef se disent favorables à l'idée d'un régime universel mais tiennent à garder une part individuelle et complémentaire substantielle en plus du régime général.**

La [réforme des retraites](#) en préparation est déjà dans tous les esprits chez les partenaires sociaux. Tandis que le patron de la CFDT, Laurent Berger, était interrogé sur le sujet par les journalistes de l'information sociale ce jeudi matin, [les candidats à la présidence du Medef](#), réunis au même moment

par l'Institut de l'entreprise pour un ultime débat avant le scrutin du 3 juillet, se sont également positionnés.

Les deux favoris, Alexandre Saubot et Geoffroy Roux de Bézieux, ont tous les deux soutenu [le principe de départ de la réforme](#) qui veut qu' [un euro cotisé rapporte les mêmes droits](#) à retraite. Mais l'un comme l'autre ont aussi souligné la nécessité de conserver des régimes complémentaires au régime général. « *Il faut trouver un équilibre entre un système obligatoire et collectif et une partie facultative* », a estimé Alexandre Saubot, en insistant sur l'importance de laisser à chacun la liberté de cotiser davantage pour son propre compte selon ses besoins et ses moyens.

### Garder une part facultative

Geoffroy Roux de Bézieux s'est, lui, montré vigilant sur le régime des retraites complémentaires, « *qui a été bien géré par les partenaires sociaux* ». « *Les régimes complémentaires ont des réserves importantes. Et je ne voudrais pas que l'on fusionne ces réserves avec d'autres fonds pour boucher certains trous ailleurs* », a-t-il prévenu.

Tous les deux ont aussi été interrogés sur [les fonds de pension](#), une idée chère au chef de l'Etat et que le patronat dans son ensemble accueille avec intérêt. Pour Geoffroy Roux de Bézieux, le système existe en réalité déjà en France avec l'assurance-vie, mais il a regretté que l'Hexagone s'accommode en réalité « *d'un capitalisme sans capital* ». Le financement de l'économie réelle, à savoir celle des entreprises en création et en développement, mérite selon lui des fonds beaucoup plus importants.

Alexandre Saubot insiste pour sa part sur le plafond qui sera fixé par le gouvernement pour financer le régime obligatoire de retraite. En somme, plus ce plafond est élevé, moins il reste de capacité financière aux cotisants pour investir dans des [fonds de pension](#), estime-t-il. Mais baisser les plafonds du régime collectif ne va pas sans poser problème pour ceux qui ont déjà cotisé avec les plafonds actuels.

Marie Bellan

## ∴ ÉCONOMIE

LE FIGARO – 01/06/2018

### 5 Inflation: le piège du pouvoir d'achat, saison 2



La flambée du baril s'ajoute à l'alourdissement des taxes sur les carburants. La hausse des prix change tout pour les consommateurs – et pour le gouvernement qui risque une nouvelle polémique, après l'épisode de la CSG

L'envolée des cours du pétrole a entraîné en mai une remontée de l'inflation : la hausse des prix à la consommation a atteint 2 % en France et 1,9 % dans la zone euro, selon les statistiques publiées jeudi par l'Insee et Eurostat. Une tendance qui devrait perdurer dans les prochains mois, estiment les économistes.

Jusqu'ici, Emmanuel Macron a eu beaucoup de chance. L'effondrement des partis traditionnels lui a pavé la voie vers l'Élysée, le délitement des corps intermédiaires lui a permis de mener sans grande difficulté une année de réformes à un train d'enfer, le tout, porté par un niveau de croissance inédit depuis dix ans. Mais la fête est finie.

Les mauvais résultats de la croissance au premier trimestre (+0,2 % après +0,7 % au quatrième 2017) et les indicateurs conjoncturels médiocres au deuxième [mettent à mal la prévision gouvernementale](#) d'une croissance de 2 % cette année. Un malheur n'arrivant jamais seul, le « mini-choc pétrolier » sur les marchés, comme le qualifie Bruno Cavalier, chef économiste d'Oddo & Cie, apporte un risque supplémentaire.

En un an, le baril de Brent a flambé de 60 %, passant de 50 à près de 80 dollars. Un prix qui s'est écarté de manière durable de ce qui semblait être, il y a un an, un régime d'équilibre à environ 50 dollars. Basée sur les projections de 36 économistes et analystes, une enquête de Reuters publiée jeudi confirme que le baril de brut restera au-dessus des 70 dollars cette année, sous les effets combinés d'une demande soutenue – l'OCDE prévoit 4 % de croissance mondiale – et d'une possible diminution des exportations de l'Iran et du Venezuela.

« [L'incertitude pétrolière n'est pas favorable pour les décisions d'investissement](#). De surcroît il y aura, au moins de manière transitoire, une poussée d'inflation, négative pour le consommateur », explique Bruno Cavalier. Cette nouvelle donne va compliquer un peu plus la tâche du gouvernement, alors que les Français tardent à constater les effets des promesses présidentielles sur le pouvoir d'achat – scindés entre janvier et octobre, les allègements de charges salariales sont passés autrement plus inaperçus que la hausse de CSG pour les retraités, la taxe d'habitation ne baissera qu'à l'automne et le pouvoir d'achat des ménages a même reculé de 0,4 point au premier trimestre sous l'effet combiné des hausses de taxes sur le carburant et le tabac.

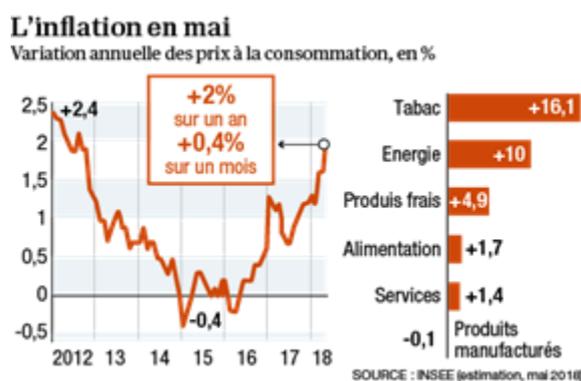


**Double peine.** Comme l'ont indiqué l'Insee et d'Eurostat jeudi, la montée des cours du baril a provoqué un rebond de l'inflation au mois de mai : +2 % en France et +1,9 % en zone euro. Une hausse des prix à la consommation qui devrait perdurer. « Il faut un peu de temps pour que les prix du pétrole se répercutent dans les prix à la consommation. Si le baril se maintient au niveau actuel, cela signifie que [l'inflation va à nouveau progresser en juin et juillet](#) », analyse l'économiste Christian de Boissieu. La barre des 2 % d'inflation devrait être franchie.

Le gouvernement va alors faire face à une situation inconfortable, avec une croissance inférieure à la moyenne de la zone euro mais une inflation supérieure. « A chaque fois, on est du mauvais côté de la balance », déplore Christian de Boissieu, pour qui « la question du pouvoir d'achat va vite revenir dans le débat, en particulier sur les mesures fiscales ».

« Un débat important va surgir dans les prochaines semaines et en septembre, au moment de la présentation du budget 2018 », prévient Guillaume Sainteny, professeur à AgroParisTech et spécialiste de la fiscalité verte.

Car pour le consommateur, c'est la double peine. En plus de la hausse des prix de marché, les ménages vont encaisser les hausses de taxes sur les carburants et le tabac. En un an, rappelle l'Insee, le prix du tabac a bondi de 16,1 % et celui de l'énergie de 10 %. [Quelque 4,5 milliards d'euros devraient ainsi être encaissés par l'Etat cette année sur ces deux produits.](#) Instaurée en 2014, la taxe carbone sur les carburants, qui doit progressivement permettre d'aligner les tarifs de l'essence et du diesel, a augmenté de 5,5 milliards d'euros entre 2015 et 2017. Cette année, ce seront 3,7 milliards d'euros supplémentaires, [et jusqu'à 14,2 milliards d'euros en 2022.](#)



Si les consommateurs n'y ont vu que du feu jusqu'ici, c'est parce que le baril est passé dans le même temps de 115 dollars, mi-2014, à moins de 30 dollars début 2016. Le retournement va tout changer. « L'augmentation de la taxe carbone va désormais s'ajouter à la remontée du pétrole. Un débat important va surgir dans les prochaines semaines et en septembre, au moment de la présentation du budget 2018 », prévient Guillaume Sainteny, professeur à AgroParisTech et spécialiste de la fiscalité verte.

Faucons et colombes. Autre effet collatéral du soudain retour de l'inflation qui avait disparu du paysage ces dernières années, [la perspective d'un débat féroce au sein de la Banque centrale européenne](#) (BCE). Son président, Mario Draghi, a indiqué que le programme exceptionnel de rachat de dette prendrait fin entre septembre et décembre. Allemands en tête, les tenants de l'orthodoxie monétaire ne vont pas manquer d'alerter sur la hausse des prix pour appeler à mettre fin le plus rapidement possible à ce *quantitative easing* et remonter les taux, l'objectif numéro 1 de la BCE étant de maintenir l'inflation à un niveau proche mais inférieur à 2 %. Une hausse des taux qui pèsera sur la croissance et compliquera l'équation budgétaire du gouvernement avec l'augmentation de la charge de la dette... Face à ces « faucons », les « colombes » rétorqueront que les écarts de taux entraînés par la crise italienne plaident au contraire pour le maintien des politiques non conventionnelles, alors que la croissance est en phase d'atterrissage dans la zone euro.

Que fera la BCE ? « Personnellement, je ne pense pas que l'inflation va déborder. Il n'y a pas d'inflation salariale en France, ni même en Allemagne qui est pourtant au plein-emploi. Les taux n'augmenteront probablement pas avant 2019 », indique Christian de Boissieu. Même son de cloche du côté de Bruno Cavalier. « Le juge de paix, ce seront les anticipations d'inflation. Or, l'inflation sous-jacente reste pour l'instant assez faible en France », indique l'économiste.

Des considérations qui passeront probablement au-dessus des attentes des consommateurs français, dont le ras-le-bol fiscal risque d'être ravivé au moment de passer à la pompe. Surtout à l'approche des grandes vacances.

**INTERVIEW // Frédéric Prêtet, économiste: «L'inflation qui augmente est la mauvaise inflation» // <https://www.lopinion.fr/edition/economie/frederic-pretet-economiste-l-inflation-qui-augmente-est-mauvaise-151960>**

[Raphaël Legendre](#)

LES ECHOS – 01/06/2018

## 6 Pourquoi l'inflation se retrouve au plus haut depuis six ans



**La hausse des prix est remontée à 2 % sur un an en mai, un niveau inédit depuis 2012. Les cours du pétrole et le relèvement des taxes y sont pour beaucoup.**

L'inflation est de retour. [L'Insee a indiqué](#) jeudi que, sur un an, [les prix en France avait grimpé en mai de 2 %](#). En avril, toujours sur un an, la hausse était encore limitée à 1,6 %. Le coupable, c'est d'abord l'or noir. « *Entre avril et mai, la quasi-totalité de la hausse de l'inflation provient de l'augmentation du prix du pétrole* », confirme Julien Pouget, chef du département de la conjoncture à l'Insee. De fait, en un an, le baril de pétrole est passé de 50 dollars environ à 78 dollars. De quoi faire grimper les prix à la pompe. D'ailleurs, la zone euro a connu le même mouvement. Elle a vu [son taux d'inflation passer de 1,2 % en avril sur un an à 1,9 % en mai](#).

### Les hausses de taxes accusées

Mais en France, le coupable a des complices : les hausses de taxes sur les carburants et le tabac, décidées par le gouvernement et entrées en vigueur au cours du premier trimestre. Celles-ci ont fait augmenter l'indice des prix de 0,5 point depuis janvier et ont constitué une ponction comparable sur le pouvoir d'achat des ménages français.

Ainsi, les économistes de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) estiment que [le pouvoir d'achat a baissé de 0,2 % au premier trimestre](#). Ce qui a mécaniquement pesé sur la consommation, particulièrement atone au cours des trois premiers mois de l'année. La décision de l'exécutif, de procéder à [une baisse des cotisations en deux temps mais d'augmenter les prélèvements, dont la CSG, en une seule fois](#) en début d'année, a été prise l'été dernier pour être certain de réduire le déficit public. L'activité économique a clairement pâti de ce décalage.

### Vers un rebond de la consommation ?

Toutefois, « *jusqu'à présent, la remontée du prix du baril de pétrole n'est pas de nature à effacer totalement les gains de pouvoir d'achat que devraient entraîner la suppression partielle de la taxe*

*d'habitation et la fin des cotisations sociales chômage et assurance-maladie »*, estime Julien Pouget. Si le prix de l'or noir en reste là, on peut donc espérer un rebond du pouvoir d'achat et donc de la consommation dans la seconde moitié de l'année.

Un doux rêve étant donné les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran ? Pas sûr puisque [la semaine dernière, le ministre saoudien de l'Energie a indiqué](#) après avoir rencontré son homologue russe, que la production de brut mise sur le marché pourrait bien augmenter au deuxième semestre. Si la hausse des prix à la consommation peut encore progresser un peu au cours des deux ou trois prochains mois, elle devrait reculer dès cette automne. Le pouvoir d'achat progressera alors à un rythme plus rapide, nourrissant la consommation et soutenant l'activité économique.

En attendant, pour faire 2 % de croissance sur l'année comme l'espère le gouvernement, il faut que le PIB progresse de 0,5 % par trimestre après le mauvais début d'année. Et, au deuxième trimestre, une telle hausse de l'activité, étant donnée l'inflation en mai et la baisse de la consommation en avril, semble d'ores et déjà hors d'atteinte.

**La BCE devrait rester prudente face à l'accélération de l'inflation // <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/0301745335098-la-bce-devrait-rester-prudente-face-lacceleration-de-linflation-2180344.php>**

**Guillaume de Calignon**

## **::: ENTREPRISES**

**LE FIGARO – 01/06/2018**

### **7 Gaz, transports, assurance... Ce qui change au 1er juin**



**[Le Figaro fait le point sur tous les changements qui vous attendent à partir de ce vendredi.](#)**

- **Les tarifs réglementés du gaz en hausse**

À partir du 1er juin, les tarifs réglementés de vente de gaz d'Engie augmentent de 2,1% en moyenne. Dans le détail, cette hausse est de 0,7% pour les foyers qui utilisent le gaz pour la cuisson, de 1,3% pour ceux qui utilisent le gaz pour la cuisson et l'eau chaude, et de 2,2% pour ceux qui se chauffent au gaz, a fait savoir la Commission de régulation de l'énergie (CRE) dans [un communiqué](#).

- **Date limite de déclaration des télédéclarations des revenus en lignes**

Les contribuables résidant dans les départements numérotés 50 à 976 (de la Manche à Mayotte) ont jusqu'au mardi 5 juin 2018, à minuit, pour remplir leur déclaration de revenus en ligne.

- **À Paris, les transports en commun gratuits pour les seniors et les personnes handicapées**

À partir du 1er juin, les personnes âgées de plus de 65 ans ainsi que des personnes en situation de handicap pourront se déplacer gratuitement dans Paris. Leurs titres de transport seront en effet

entièrement remboursés, afin de favoriser leur mobilité. Pour les seniors, le «Pass Navigo Emeraude Améthyste» change de nom et devient le «Pass Paris Seniors», gratuit et dézoné.

Cette mesure concerne les personnes résidant à Paris depuis au moins 3 ans et dont le foyer fiscal s'acquitte d'un impôt sur les revenus soumis au barème inférieur ou égal à 2 028 €, pour une première demande, ou à 2 430 € pour un renouvellement. Plus de 200.000 personnes pourraient bénéficier de ce dispositif.

- **Hausse des tarifs de certaines consultations médicales**

Dans le cadre de la [dernière convention médicale entre l'Assurance maladie et les médecins libéraux](#), signée en 2016, certains tarifs vont augmenter à partir du 1er juin. Un rendez-vous spécialiste coûtera à présent 50 euros pour un avis ponctuel de consultant (APC) demandé par le médecin traitant, contre 48 euros jusqu'ici. Lorsqu'il s'agit d'un rendez-vous avec un spécialiste en psychiatrie, neuropsychiatrie ou neurologie, le tarif passe de 60 euros à 62,50 euros.

- **Onze vaccins obligatoires pour l'entrée en crèche**

À partir du 1er juin, un justificatif de vaccination à jour de l'enfant devra être présenté par les parents afin de pouvoir inscrire son enfant dans une structure d'accueil collectif (crèche, école, centre de loisirs, assistante maternelle). Le document devra établir que l'enfant a bien reçu [les onze vaccins devenus obligatoires au 1er janvier 2018 pour tous les nouveau-nés](#).

«Pour faire entrer leurs enfants dans ces structures collectives, les parents devront présenter les pages vaccination du carnet de santé, ou un document du professionnel de santé», avait indiqué la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, lors d'une conférence de presse en janvier dernier.

- **Une nouvelle convention d'indemnisation en cas de sinistre**

Une nouvelle convention d'indemnisation, dite interassureurs d'Indemnisation et de Recours des Sinistres Immeuble (IRSI), voit le jour au 1er juin. Elle est commune aux sinistres causés par des dégâts des eaux et des incendies, contre auparavant deux conventions séparées, la CIDRE (Convention d'indemnisation directe et de renonciation de recours en cas de dégâts des eaux) et la CIDE-COP (convention d'indemnisation des dégâts des eaux dans la copropriété). L'entrée en vigueur de cette nouvelle convention entraîne la disparition de la CIDRE.

Les principaux changements sont la mise en place d'un seuil de dédommagement unique de 5000 euros HT, contre auparavant 1600 euros pour les dommages matériels et 8000 euros pour les dommages immatériels, ainsi que la désignation d'un expert unique pour toutes les parties impliquées dans le sinistre.

- **L'application SAIP n'est plus active**

Le Ministère de l'Intérieur a annoncé que l'application d'alerte en cas d'attentat SAIP, lancée en 2016, allait être abandonnée à partir du 1er juin, en raison de plusieurs dysfonctionnements. Elle sera remplacée notamment par plusieurs dispositifs en partenariat avec les géants du web. Un nouveau compte Twitter a été créé par le gouvernement, @Beauvau\_Alerte, pour permettre aux internautes de recevoir des informations en cas d'événement grave.

**LES ECHOS – 01/06/2018**

## **8 Le coût de la grève à la SNCF réévalué à 400 millions d'euros**



**Le conflit va battre des records de durée, mais l'impact sur les recettes commerciales sera finalement moins fort que prévu.**

La grève à la SNCF est en passe de battre des records de longévité, mais dans une discrétion surprenante. Le groupe public connaîtra samedi et dimanche prochain sa treizième phase d'arrêts de travail de deux jours, qui se succèdent tous les 5 jours depuis le 3 avril, selon le calendrier mis en place par les syndicats. Soit d'ores et déjà 26 jours de grève étalés sur deux mois, quand le conflit de décembre 1995, resté dans les mémoires, avait duré 23 jours.

Les deux mouvements sont toutefois de nature différente. En 1995, le préavis était illimité, alors que cette année, les syndicats (malgré les réticences de Sud-Rail) [ont fait le choix d'une « grève à épisodes »](#). L'intention était, face à un gouvernement qui s'annonçait très déterminé, de tenir sur la durée, en limitant les pertes de salaire pour les cheminots afin de peser jusqu'au bout du parcours législatif de la réforme.

### **Un impact qui s'est peu à peu banalisé**

De ce point de vue, l'objectif est atteint, et les sénateurs qui examinent actuellement le texte [ont eu droit mardi à une manifestation sous leurs fenêtres](#). Mais le mouvement de grève intermittent n'a pas réussi à paralyser le trafic, et son impact s'est peu à peu banalisé. La mobilisation, très forte au début du mouvement, a peu à peu diminué jusqu'à atteindre depuis une dizaine de jours un palier estimé à 13.000 grévistes par jour de grève. Selon les chiffres de la direction, les taux de participation sont désormais en moyenne de 20 % chez les aiguilleurs, 45 % chez les contrôleurs et 50 % pour les conducteurs.

Conséquence, la proportion de trains maintenus a, elle, augmenté. Elle est passée d'un peu moins de 2.900 le 3 avril (contre 14.000 en moyenne un jour de semaine), à plus de 8.500 le 29 mai.

### **La facture initiale revue à la baisse**

Cela a amené la direction à réviser ses projections sur le coût du conflit. Elle avait annoncé initialement qu'un jour de grève coûtait en moyenne 20 millions d'euros à l'entreprise, ce qui aurait représenté près de 500 millions à fin mai. Mais l'augmentation progressive des circulations TGV a finalement limité la casse, et la compagnie table désormais sur une facture atteignant les 400 millions à la mi-juin.

Cette estimation inclut les pertes de recettes, mais aussi [les gestes commerciaux déjà réalisés](#) et ceux à venir, notamment l'ampleur du dédommagement à consentir pour les clients des trains régionaux (TER) pour le mois de mai. Une réunion à ce propos est prévue le 6 juin entre le patron de cette activité à la SNCF, Franck Lacroix, et les élus chargés des transports dans les régions. En Ile-de-France, le remboursement à hauteur de 50 % du Pass Navigo en avril et mai pour les usagers du réseau SNCF, [acté la semaine dernière](#), devrait coûter plusieurs dizaines de millions d'euros.

**Lionel Steinmann**

## 9 Environnement : l'exécutif joue la carte de l'hydrogène



**Le gouvernement va dédier 100 millions d'euros pour produire de l'hydrogène « vert » et mettre sur la route 5.000 véhicules à hydrogène en 2023. Un coup de pouce encore très prudent.**

C'est un plan « pour préparer l'avenir », qui entend tirer les leçons des expériences passées de la France dans l'éolien ou le solaire. Ce vendredi, Nicolas Hulot lancera le « plan de déploiement de l'hydrogène pour la transition énergétique ». Une molécule qui a le pouvoir de stocker l'électricité mais qui reste pénalisée par son coût.

Le ministre de la Transition écologique en a déjà dévoilé l'essentiel, mercredi à l'Assemblée nationale : une enveloppe de 100 millions d'euros y sera consacrée, notamment pour verdir 10 % de la consommation d'hydrogène à l'horizon 2023, et 20 à 40% cinq ans plus tard. Aujourd'hui, 1 million de tonnes d'hydrogène, produit à partir d'hydrocarbures, est utilisé en France pour les process industriels (raffinage, chimie, cimenterie...), qui rejettent plus de 10 millions de tonnes de CO2.

La moitié de l'enveloppe sera ainsi dédiée à des aides à l'investissement dans des électrolyseurs. L'Etat estime qu'en finançant 20 % du coût de ces équipements capables de produire de l'hydrogène à partir d'électricité et d'eau, ils deviendront compétitifs par rapport aux moyens actuels, en tout cas pour les usages des plus petits sites (chimie, verreries). En 2023, le gouvernement espère ainsi avoir aidé à financer 250 mégawatts d'électrolyseurs. Des appels à projets pilotés par l'Ademe seront lancés au deuxième semestre.

### **Aide à la mobilité**

Pour s'assurer que l'hydrogène produit sera bien décarboné mais aussi « vert », c'est-à-dire issu d'une production solaire ou éolienne, le gouvernement veut oeuvrer à la traçabilité de l'hydrogène produit, d'ici 2020. Pour autant, reconnaît l'exécutif, les premiers électrolyseurs seront branchés sur le réseau électrique - avec des électrons aux trois-quarts d'origine nucléaire.

L'autre moitié de l'enveloppe du plan servira à développer la mobilité à partir d'hydrogène. Aujourd'hui, 263 véhicules roulent à l'hydrogène en France, en s'approvisionnant [dans une vingtaine de stations de recharge dédiées](#). En 2023, le gouvernement se fixe pour objectif une centaine de stations, qui ravitailleraient 200 véhicules lourds et 5.000 véhicules utilitaires. En 2028, il vise 400 à 1.000 stations, pour faire rouler 20.000 à 50.000 véhicules utilitaires et 800 à 2.000 véhicules lourds. Un travail sur l'élaboration des normes applicables à ces stations sera mené.

Ces stations pourraient bénéficier d'avances remboursables, mais l'objectif est de soutenir en priorité la constitution de flottes. Le gouvernement n'a pas précisé à ce stade le type d'aide ni son montant.

### **Tester la résistance du réseau**

Le programme des investissements d'avenir et l'agence nationale de la recherche ont déjà consacré une centaine de millions d'euros à de la R & D. Au-delà du français Air Liquide, leader mondial des gaz industriels, d'autres acteurs y viennent, des plus grands comme [Engie, Renault, PSA, Faurecia, Plastic Omnium ou EDF, aux plus petits comme McPhy Energy ou Powidian](#).

Le gouvernement va par ailleurs commander aux gestionnaires des réseaux de gaz (GRDF pour les petits tuyaux et GRTgaz pour les gros) un rapport pour la fin d'année sur les possibilités d'injection d'hydrogène. GRTgaz [doit aussi mettre en service à Fos-sur-Mer le démonstrateur Jupiter 1000 pour tester ces procédés de](#) « power to gas ». Il s'agit en particulier d'évaluer la résistance du réseau gazier lorsqu'il transporte de l'hydrogène. A l'autre bout de la France, [Engie et plusieurs partenaires inaugurent dans quelques jours à Dunkerque leur démonstrateur Grhyd](#) pour mesurer la faisabilité et l'intérêt d'une filière de production et de stockage de l'hydrogène vert mélangé au gaz naturel. Pour Michèle Azalbert, directrice [de l'activité chez Engie](#), l'hydrogène « est le chaînon manquant pour un monde 100 % décarboné ».

Le plan décevra probablement les plus ardents défenseurs de l'hydrogène, dont certains comme H2V Industry espéraient un tarif d'achat « pour que l'hydrogène vert coûte la même chose que l'hydrogène gris, produit par vaporeformage », le mode de production - carboné - le plus rentable aujourd'hui. « Cent millions, c'est cosmétique. Ce n'est pas à la hauteur des enjeux », tranche un industriel.

**Véronique Le Billon et Vincent Collen**

**LE FIGARO – 01/06/2018**

## **10 WeWork convertit la France au coworking**



**Cette licorne, valorisée 20 milliards de dollars, ouvre sur les Champs-Élysées son quatrième espace en France.**

Oubliés, les costumes gris des avocats d'affaires qui occupaient cet immeuble, encore récemment. À partir de ce vendredi, on croisera plutôt des jeunes gens en jeans-baskets au 92 avenue des Champs-Élysées: c'est là que [WeWork](#) ouvre son quatrième [espace de coworking](#) en France. Pour l'instant, il est occupé à près de 50 %. «Mais, en août, le site devrait être plein», glisse Audrey Barbier-Litvak, directrice générale de cette start-up américaine pour l'Europe du Sud (France, Italie, Espagne, Portugal).

Une confiance née de ses premiers pas réussis dans l'Hexagone. Ses trois premiers espaces ouverts au cours des douze derniers mois à Paris affichent tous complet. Avec le site des Champs-Élysées, l'entreprise, qui a son siège à New York, va compter près de 5000 locataires. Pardon, «membres», comme le répètent ses managers. Mais cela n'en fera pas forcément le plus gros acteur des bureaux partagés en France, car beaucoup d'opérateurs se bousculent sur ce marché en plein boom: [Nextdoor](#), possédé par Bouygues et Accor, [Spaces](#), qui appartient à Regus, [Kwerk](#), BAP...

En revanche, à la manière d'[Uber](#) pour le VTC, c'est WeWork qui se développe le plus vite sur le coworking à l'échelle mondiale, avec un concept décliné de façon identique dans les 253 espaces disséminés dans 24 pays: de grandes surfaces à l'architecture spectaculaire avec du parquet par terre et des plafonds dénudés, une multitude d'espaces communs avec du mobilier comme à la maison (canapés, sofas...), une appli qui permet de joindre tous les membres de la communauté WeWork, des événements pour permettre aux clients d'échanger, un modèle économique où l'on loue un poste de travail pour un mois minimum... et surtout le café, le thé et la bière (à partir de 17h) gratuits. «Nous ne sommes pas un espace de coworking, mais une plateforme communautaire, répète Audrey Barbier-Litvak. 50% de nos membres font du business entre eux.»

## Expansion à marche forcée

C'est pour toutes ces raisons que [Delight](#), une start-up qui propose aux organisateurs de spectacles d'écouler leurs places invendues, a élu domicile au cœur du IXe arrondissement dans le site de la rue Lafayette, qui compte 2400 postes de travail. À la place de l'ex-siège d'[Areva](#). Son directeur général, Marc Gonnet, n'a pas trop de mal à attirer des clients quand il fait des réunions sur la terrasse de l'ex-bureau d'[Anne Lauvergeon](#), avec une vue imprenable sur le Sacré-Cœur. Ou au cœur de l'atrium du rez-de-chaussée, doté d'une verrière impressionnante. «Comme nous sommes une jeune pousse avec dix salariés, nous cherchons à rencontrer d'autres sociétés, souligne-t-il. Grâce à l'appli, nous sommes entrés en contact avec des graphistes qui vont faire l'habillage de notre stand sur un salon professionnel en octobre.» Vidéaste, Louis Fouché, qui travaille en solo a aussi choisi le site de la rue Lafayette pour son côté vibronnant. «Ici, j'ai rencontré un autre vidéaste à qui je sous-traite du montage», raconte-t-il.

La formule ne fait peut-être pas l'unanimité - «Leurs bureaux sont des poulaillers, estime Clément Alteresco, fondateur et directeur général de BAP. Les gens sont entassés.» - mais le concept séduit. En huit ans, cette jeune pousse est devenue [une licorne](#) valant des fortunes. En levant 4,4 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros) auprès du japonais [Softbank](#) en 2017, WeWork a vu sa valorisation bondir à 20 milliards de dollars. Mais, comme Uber, le roi du coworking a des résultats qui font déchanter. Selon Bloomberg, le groupe a perdu 934 millions de dollars l'an passé. De quoi faire oublier que son chiffre d'affaires a été multiplié par deux pour atteindre 822 millions de dollars en 2017.

Son modèle économique pas tout à fait calé n'empêche pas cette licorne de continuer son expansion à marche accélérée avec les milliards levés. En France, par exemple, le groupe ouvrira deux nouveaux espaces en 2020 à Paris. «Notre objectif est d'avoir 20.000 membres dans deux ans en France», affirme Audrey Barbier-Litvak.

Parallèlement, WeWork multiplie les diversifications. En 2017, il a racheté Flatiron School, une école pour former des codeurs informatiques. Il a aussi lancé Rise By We, un concept de salle de sport installé dans les WeWork. Ou WeLive, une solution de colocation améliorée où la start-up gère l'appartement de A à Z pour les locataires. Power By We, une démarche qui consiste à mettre à la sauce WeWork de vieux bâtiments de grands groupes. Il va même ouvrir à l'automne à New York WeGrow, une école maternelle. Pour l'instant, aucune de ces innovations n'est arrivée en France. «WeWork commencera par les implanter à Londres où nous avons déjà vingt-cinq espaces, souligne Audrey Barbier-Litvak. Mais j'aimerais bien ouvrir une Flatiron School en France à l'horizon 2019-2020.» On n'a pas fini d'entendre parler de WeWork.

**Thales et Casino adoptent la mode du coworking // <http://premium.lefigaro.fr/vie-bureau/2018/05/31/09008-20180531ARTFIG00325-thales-et-casino-adoptent-la-mode-du-coworking.php>**

**[Jean-Yves Guérin](#)**

**LES ECHOS – 01/06/2018**

### **11 Immobilier : les prix dépassent leur niveau record de 2017**



## **+VIDEO Toujours portés par des taux d'intérêt extrêmement bas, les prix de l'immobilier d'habitation continuent à grimper. Lyon fait désormais la course en tête.**

Avec le joli mois de mai, le marché de l'immobilier retrouve de la vigueur. Si [l'activité n'est plus aussi fébrile qu'en 2017](#), les acquéreurs sont bien là. L'indice des prix Immobiliers MeilleursAgents- « Les Echos », en base 100 au 1<sup>er</sup> janvier 2018, atteint désormais 100,2. « *Les Cassandra avaient pronostiqué une année 2018 très difficile en matière d'immobilier après 2017, année de tous les records. La vérité est, comme toujours, plus nuancée. Les conditions de financement restent stables à un niveau extrêmement bas* », constate Sébastien de Lafond, président de MeilleursAgents.com.

Résultats, les prix restent orientés à la hausse avec, comme toujours, [une prime](#) pour [les plus grandes métropoles](#). Néanmoins, les zones rurales progressent aussi, mais beaucoup plus lentement.

### **Lyon en tête du palmarès**

La hausse la plus spectaculaire est celle de Lyon, avec un prix du mètre carré qui grimpe de 1,3 % en mai. Elle atteint même 3,4 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier et 9,8 % sur un an glissant à 3.929 euros le mètre carré\* ! La ville prend, en quelque sorte, sa revanche sur Bordeaux mais avec une dynamique plus saine sans engouements excessifs d'investisseurs exogènes ni effets de mode.

« *Cela fait huit ans que je fais ce métier et je n'ai jamais vu des biens se vendre à un tel prix* », confirme Amaury de Lauriol, fondateur de l'agence César et Brutus. Par exemple, dans le secteur de la rue Grôlée (dans le 11<sup>e</sup> arrondissement), il faut compter 600.000 euros pour un appartement de 100 mètres carrés.

Rennes connaît aussi un beau début d'année, avec +1,2 % au mois de mai (à 2.665 euros/m<sup>2\*</sup>), +3,3 % depuis le début de l'année et +5,8 % sur les douze derniers mois.

Bordeaux, en revanche, lâche du lest. Après une année 2017 flamboyante, voire excessive, les prix sont à la baisse : - 0,1 % en mai (4.287 euros/m<sup>2</sup>), soit - 0,5 % sur les deux derniers mois et - 0,2 % depuis le début de l'année. MeilleursAgents.com note un retour à la normale du taux d'investisseurs actifs. Ils représentaient 25 % des acheteurs au quatrième trimestre 2017, un chiffre record, contre une moyenne nationale d'environ 16 %. Du côté des contre-performances, Nice voit ses prix baisser de - 1,6 % depuis le début de l'année et de - 0,5 % en mai à 4.077 euros/m<sup>2\*</sup>). Le centre-ville toutefois est épargné par la baisse. « *Il y a très peu d'offres, donc les bons produits se maintiennent* », témoigne Pierre Yvon de l'Agence Gounod.

### **Paris : les petites surfaces recherchées**

Les prix parisiens progressent encore de 0,3 % en mai et passent à 9.043 euros le mètre carré au 1<sup>er</sup> juin. Selon les observations de MeilleursAgents, la hausse est particulièrement sensible sur les petites surfaces (studios et deux-pièces) avec +0,7 % en un mois. En revanche, avec - 0,2 % au mois de mai, le marché des grands appartements familiaux parisiens (3 pièces et plus) n'a pas encore véritablement démarré. « *Il est probable que les familles, souhaitant être installées pour la rentrée prochaine, accélèrent le pas dans les prochains jours et semaines. Un marché à suivre* », observe Sébastien de Lafond.

En [petite et grande couronnes](#), les prix sont à nouveau à la hausse : +0,2 % en mai dans les Hauts-de-Seine (6.187euros/m<sup>2\*\*</sup>) et en Seine-Saint-Denis (3.435 euros/m<sup>2\*\*</sup>), +0,4 % en Seine-et-Marne (2.517 euros/m<sup>2\*\*</sup>), +0,5 % en Essonne (2.845 euros/m<sup>2\*\*</sup>) et +0,3 % dans le Val-d'Oise (2.992 euros/m<sup>2\*\*</sup>). Seules les Yvelines (-0,2 %) à 3.989 euros/m<sup>2\*\*</sup> ne participent pas à cette embellie.

**Vidéo** : <https://patrimoine.lesechos.fr/immobilier/prix/0301740260504-immobilier-les-prix-depassent-leur-niveau-record-de-2017-2180574.php>

**Electricité renouvelable : pourquoi l'hydrogène peut jouer un rôle //**

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0301720683401-electricite-renouvelable-pourquoi-lhydrogene-peut-jouer-un-role-2180307.php>

Marie-Christine Sonkin

**::: SOCIAL**

**LES ECHOS – 01/06/2018**

## **12 Fusions de branches professionnelles : le nouveau scénario du gouvernement**



**Après avoir un temps envisagé d'accélérer encore le mouvement, le ministère préfère s'intéresser aux moyens des branches pour remplir leurs missions.**

Les branches professionnelles ne vont pas être fusionnées au pas de charge comme l'envisageait il y a encore quelques semaines le ministère du Travail. Au début du mois dernier, il était question de procéder d'ici à la fin 2018 avec la fixation d'un seuil minimum - 30.000 voire 50.000 salariés était évoqué.

Le Code du travail donne les moyens au gouvernement d'agir ainsi à la hussarde. Le 8 août prochain, il aura légalement les mains libres pour redessiner le paysage conventionnel. L'obligation d'obtenir l'accord du patronat et des syndicats au niveau interprofessionnel pour imposer des mariages forcés va tomber à cette date. C'est prévu par [la réforme du Code du travail](#) qui a raccourci d'un an le délai qu'avait donné la loi El Khomri du 8 août 2016 aux fédérations professionnelles patronales et syndicales pour s'entendre.

### **Risque de levée de boucliers**

Dans ce scénario l'échéance du 1er janvier 2020 restait inchangée pour la transformation des collecteurs des fonds de la formation (OPCA) en opérateurs de compétences (OPCO) avec réduction de leur nombre au passage. Mais, explique-t-on rue de Grenelle, « *cela aurait eu l'inconvénient de concentrer l'attention sur des questions de périmètre alors que l'enjeu est dans les nouvelles missions assignées aux OPCO* ». Le passage aux forceps sur les branches aurait en outre suscité une levée de boucliers des organisations syndicales et patronales alors que jusque-là, elles ont participé à la démarche.

Le ministère du Travail a opté pour renverser les priorités. [Ce seront les OPCA qui seront regroupés plus vite que prévu](#), dès le 1er janvier 2019. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne compte pas renforcer les contraintes. « *Sur la restructuration des branches, on ne change rien au calendrier et nous estimons que la vraie question, au-delà du seuil, est celle de la capacité des branches à assumer leurs missions au service des entreprises et des salariés et dont le champ est élargi par la réforme du Code du travail et [la future loi sur l'avenir professionnel](#)* », explique-t-on dans l'entourage de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud.

Concrètement, il s'agirait de déterminer si la branche dispose par exemple d'un service juridique suffisant pour pouvoir traiter les sujets. Le ministère du Travail prépare un amendement en ce sens qui devrait être déposé au plus tard au début de l'examen du projet de loi sur les parcours professionnels à l'Assemblée nationale en séance publique, le 11 juin. Y aura-t-il renvoi vers un décret pour affiner les conditions ? Pas évident car il s'agit d'une limitation à la liberté contractuelle.

**Leïla de Comarmond**

**LE FIGARO – 01/06/2018**

### **Pension, cotisations, réversion : la retraite en points va tout changer**



**Après avoir engagé des discussions avec les partenaires sociaux, le gouvernement se lance à la conquête de l'opinion en ouvrant une large consultation. Le nombre de questions en suspens est particulièrement élevé.**

Après avoir engagé la concertation avec les syndicats et le patronat, et prévu cent vingt réunions bilatérales jusqu'à l'automne, le haut-commissaire à la réforme des retraites (HCRR), Jean-Paul Delevoye, se lance à la conquête de l'opinion. Car sur ce chantier politiquement sensible et éminemment complexe, [le HCRR a besoin de convaincre les Français](#). Et de préparer les esprits. D'où le lancement, jeudi, d'une large consultation citoyenne: jusqu'au 25 octobre, les Français sont invités, sur Internet ou à travers des «ateliers participatifs» dans les régions, à réfléchir à la future réforme. Car pour l'heure ils se sont peu approprié le sujet. Tout au plus ont-ils retenu que les régimes spéciaux étaient sur la sellette.

Or la réforme va bien au-delà, et concerne tout le monde. À quel âge prendre sa retraite? Quels droits accorder au conjoint en cas de décès? Quelles majorations pour ceux qui ont eu des enfants? Faut-il prendre en compte la durée des études dans le calcul des droits? Comment corriger les inégalités de pensions entre hommes et femmes?, etc. Autant de questions très concrètes sur lesquelles le HCRR va prendre des décisions, qui feront des perdants et des gagnants...

«Il y a une vraie volonté de concertation» et la discussion paraît «sincère» et «loyale», a estimé jeudi le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger. Mais la crainte d'une baisse, à terme, du niveau des pensions n'a pas été dissipée. «Même le plus grand volontarisme politique se heurte à la réalité des choses», note Philippe Pihet, secrétaire confédéral de FO. «Beaucoup d'inconnues» subsistent, déplore quant à elle Catherine Perret, membre de la direction de la CGT.

#### **Mêmes règles pour tous**

[Pour l'heure, que sait-on du futur système?](#) Les quarante-deux régimes de retraite vont être remplacés par un régime universel. Ce qui, au passage, va amener de nombreuses caisses de retraite et leurs salariés à disparaître progressivement. Un effet de bord de la réforme, mais non des moindres.

Le système actuel en annuités (basé sur le nombre de trimestres travaillés) sera remplacé par un système en points. Ceux-ci seront acquis en fonction des cotisations versées tout au long de la carrière, selon les mêmes règles pour tous. «Qu'il s'agisse d'un fonctionnaire ou d'un salarié du privé, s'ils

gagnent la même somme d'argent pendant quarante ans, l'un et l'autre auront la même retraite», a répété Jean-Claude Delevoye dans une interview au *Parisien*.

Si la notion de durée disparaît, toutefois l'âge de départ actuel à 62 ans devrait être conservé. Un seuil pour éviter que certains ne partent trop tôt avec des retraites trop faibles et ne dépendent ensuite de la solidarité nationale. L'objectif est désormais d'avoir un projet de loi prêt à l'été 2019. Une fois votée, la réforme devrait se mettre en place à partir de 2025.

[Marie-Cécile Renault](#)

LE FIGARO – 01/06/2018

### **13 Retraite: une dose de capitalisation pour les hauts revenus**



**La question d'introduire une dose de capitalisation se pose pour couvrir la partie de salaire dépassant 8 fois le plafond de la Sécu.**

Le futur système universel de retraite restera un régime par répartition (où les actifs paient les pensions des retraités). Emmanuel Macron l'a promis. Mais la question se pose d'introduire, pour les hauts revenus, une dose de capitalisation (où les actifs épargnent pour leur propre retraite).

«Plusieurs scénarios sont sur la table. Faut-il un régime complémentaire obligatoire? Ou une épargne individuelle, éventuellement en capitalisation?», s'interroge à haute voix [Jean-Paul Delevoye](#), président du Haut-Commissariat à la réforme des retraites (HCRR) dans *Le Parisien*. [Le débat est ouvert](#), mais loin d'être tranché. Le sujet va être soumis à une concertation avec les partenaires sociaux la semaine prochaine.

Concrètement, [quel est l'enjeu](#)? Peu de salariés le savent, mais pour calculer les cotisations, les caisses de retraite découpent leur salaire en tranches. Deux tranches (1 et 2) pour les non-cadres. Trois tranches pour les cadres: la tranche A ou partie du salaire limitée au plafond de la Sécurité sociale (soit jusqu'à 3.311 euros bruts mensuels en 2018), la tranche B entre 1 et 4 fois le plafond (soit de 3.311 à 13.244 euros) et la tranche C entre 4 et 8 fois le plafond (de 13.244 à 26.488 euros). Chaque tranche détermine un montant de cotisations.

Pour les plus hauts revenus, la partie de salaire dépassant 8 fois le plafond de la Sécu n'entre pas dans le calcul de la retraite puisqu'elle n'est pas soumise à cotisation. À l'exception toutefois de la cotisation dite «déplafonnée» de 2,3 % en 2018, mais qui est une cotisation de solidarité ne donnant pas de droits supplémentaires.

#### **Cotisation déplafonnée**

Avec la réforme, dans un système universel où «chaque euro cotisé donne les mêmes droits pour tous», ce système disparaît. La question est donc de savoir quel plafond de salaire retenir pour le calcul des cotisations et couvrir le maximum d'actifs. «Si on cotise jusqu'à 3 ou 4 fois le plafond de la Sécurité sociale, c'est-à-dire jusqu'à 160.000 euros bruts annuels, on couvre 99 % des gens», fait observer Sophie Leuret membre de l'équipe du HCRR.

La question d'introduire une dose de capitalisation se pose pour couvrir ceux qui sont au-delà de ce seuil. «Mais ce ne serait pas de la capitalisation obligatoire, seuls ceux qui le souhaitent le feraient», indique l'experte du HCRR. «En revanche, la question se pose de savoir s'il faut instaurer une cotisation déplafonnée.»

«Au final, c'est un sujet qui concerne très peu de monde, essentiellement des professions libérales, très peu de salariés», observe Philippe Pihet, secrétaire confédéral de FO. Selon lui, dans le privé, seulement 100.000 salariés sur 18 millions auraient une rémunération dépassant 4 fois le plafond de la Sécu. «De toute façon à ce niveau de salaire, on peut supposer qu'ils ont déjà souscrit des dispositifs d'épargne retraite supplémentaire, ne serait-ce que pour des raisons de défiscalisation», ajoute-t-il. Et de conclure «ce n'est vraiment pas le sujet central de la réforme, ni le plus conflictuel!».

[Marie-Cécile Renault](#)

## **::: POLITIQUE**

**LE PARISIEN – 01/06/2018**

### **14 Loi littoral : à l'Assemblée, la majorité se défend de vouloir « bétonner »**



Le ministre de la Cohésion territoriale Jacques Mézard lors d'une séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

**L'assouplissement de la loi littoral, dans le cadre du projet de loi logement, a donné lieu à de vifs débats. Critiqués par l'opposition, le gouvernement et les élus de la majorité se défendent d'être des « bétonneurs ».**

Alors que le projet de loi logement est débattu à l'Assemblée nationale, une disposition sur [l'assouplissement de la loi littoral](#) a provoqué, dans la nuit de jeudi à vendredi, de vifs échanges entre élus de la majorité et de l'opposition.

Cet article du texte « Elan » est issu d'un amendement LREM qui a été introduit il y a deux semaines en commission. Il permettrait, au cas par cas, le « comblement des dents creuses », des parcelles vides situées entre deux bâtiments construits dans un même hameau. Une mesure contestée par les associations de défense de l'environnement.

Lors des débats de la nuit, **des élus de la majorité** se sont trouvés accusés de vouloir « affaiblir la loi littoral ». Eric Bothorel, député LREM des Côtes-d'Armor, s'est ainsi défendu qu'il y ait d'un côté « ceux qui veulent bétonner et ceux qui veulent sanctuariser ».

Son collègue de l'Aude Alain Perea (LREM) a dit avoir vécu avec « beaucoup de difficulté » d'être accusé de « vouloir bétonner ». Et d'insister : « S'il y a quelques ajustements, qu'on ne nous accuse pas d'être des bétonneurs ». Le député MoDem Jimmy Pahun a abondé dans leur sens : « Qu'on ne nous dise pas que nous détricotons (la loi) ou que c'est une révolution ».

**Un « cri qui monte de la France entière »**

De son côté, Sophie Panonacle, députée LREM de Gironde et membre de la commission du Développement durable, a défendu le texte de référence pour protéger les littoraux « particulièrement fragiles », rappelant que « 1.212 communes » sont concernées. « Nous abîmerions nos littoraux en acceptant des dérogations même partielles », a-t-elle plaidé, jugeant qu'il serait « malvenu d'envisager une densification de l'urbanisation ».

**A droite**, évoquant le « cri qui monte de la France entière pour préserver » les littoraux, Gilles Lurton (LR) a estimé que, s'il faut toucher à cette loi, « il ne faut le faire que d'une main tremblante ». Reconnaisant « quelques effets pervers qu'il faut corriger », notamment sur les dents creuses, il a jugé que le texte, tel qu'il est rédigé, « ne semble pas assurer cette nécessaire protection (des littoraux) ». Un avis partagé par son collègue Thibault Bazin.

**A gauche**, le socialiste François Pupponi a invité le gouvernement à éviter toute « précipitation », face à une mesure qui revient à « ouvrir la boîte de Pandore » et ce sans étude d'impact. L'Insoumis Éric Coquerel a lancé « Ne touchez pas à la loi littoral ! » et le communiste Pierre Dharréville a exhorté le gouvernement à ne pas « prendre cette responsabilité ».

### **Un « amendement utile », selon le ministre**

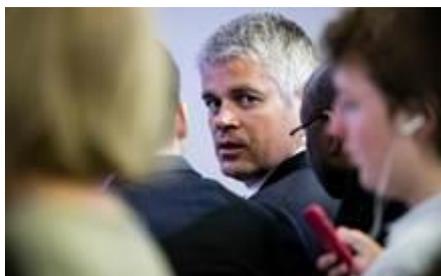
L'élue corse Jean-Félix Acquaviva (non-inscrit) a aussi appelé les députés à être « des sentinelles » de cette loi de 1986, arguant que « nous ne sommes pas dans un monde de "Bisounours", les forces de l'argent sont toujours là ».

Plusieurs élus (PS, LFI et des élus Corses) ont cherché en vain à supprimer l'article, leurs amendements de suppression étant rejetés par 44 voix contre 17. **Le ministre** de la Cohésion, des Territoires, Jacques Mézard, s'y est opposé, comme le rapporteur Richard Lioger (LREM), qui a défendu un amendement « utile ».

« Je tiens à réaffirmer qu'il ne s'agit aucunement pour le gouvernement de porter atteinte à la loi littoral », a assuré le ministre, insistant sur le fait que le gouvernement « n'a aucunement l'intention de faciliter la bétonisation de nos côtes » et appelant à « revenir aussi à la réalité ». Il ne s'agit pas non plus de considérer que les textes sont « intangibles » et voir « ce qui peut être amélioré » a-t-il ajouté, promettant via des amendements à venir de « clarifier de manière assez nette » cette position.

## **LE PARISIEN – 01/06/2018**

### **15 Wauquiez cherche toujours ses ministres fantômes**



Laurent Wauquiez n'arrive pas à recruter de membres pour son shadow cabinet.

**Laurent Wauquiez peine à constituer au sein des Républicains un contre-gouvernement - shadow cabinet - à celui d'Emmanuel Macron. Le choix des protagonistes relève du casse-tête.**

Mais où est passé le [shadow cabinet de Laurent Wauquiez](#) ? Annoncée durant sa campagne pour la présidence des Républicains, comme nous vous le révélions alors, la constitution de ce contre-

gouvernement de droite - un grand classique des partis d'opposition outre-Manche - était initialement attendue pour la fin du mois de janvier, puis... pour le printemps.

« Il sera annoncé d'ici la mi-juillet », assure aujourd'hui l'entourage du président des Républicains, confirmant ainsi une information du Journal du Dimanche.

Un sacré retard à l'allumage... « Cette question est devenue très très « touchy » en interne », confie un élu LR. Les proches de Wauquiez ont beau dédramatiser : « Si ce n'est pas encore fait, c'est parce que ce n'était pas urgent », assure l'un de ses lieutenants, le sujet alimente tout de même les spéculations au sein du parti.

### **Un risque de s'afficher aux côtés de Wauquiez**

« Cela prend du temps, car certains de ceux qui ont été approchés n'ont pas voulu monter à bord. S'afficher dans un gouvernement avec Laurent Wauquiez aujourd'hui, c'est courir le risque de perdre plus de plumes que d'en gagner », persifle un cadre.

Et de citer le cas du philosophe de droite - et conseiller municipal à Versailles - [François-Xavier Bellamy](#), pressenti pour être « shadow » ministre de l'Éducation. « J'ai été touché par cette offre, mais j'ai décliné parce que je ne voulais pas m'impliquer dans un rôle politique à l'heure actuelle », nous confie Bellamy.

Toujours est-il que Laurent Wauquiez, qui souhaitait, à l'image d'Emmanuel Macron, intégrer des [représentants de la société civile](#) dans son équipe de choc, a depuis fait machine arrière. « C'était son intention au départ, mais là, ça a bloqué. Un certain nombre de personnalités n'ont pas forcément envie d'être associées au parti à l'heure actuelle », soupire un parlementaire.

### **« Le sujet principal pour lui, c'est le renouvellement »**

Exit donc la société civile, désormais [Laurent Wauquiez](#) se gratte la tête pour faire émerger de nouvelles têtes au sein de son gouvernement bis. « Le sujet principal pour lui, c'est le renouvellement », confirme son entourage. Tout en soulignant que rien n'est encore fait. « Il réfléchit, les choses cheminent dans son esprit », assure un proche.

La réflexion est menée au sein d'un tout petit cercle : seuls ses plus proches collaborateurs sont mis dans la boucle. « Avant, il m'en parlait beaucoup, aujourd'hui, plus du tout. Tout est verrouillé », s'agace un ténor du parti. « Il veille à peu en parler pour éviter les supputations », nuance l'un de ces privilégiés bien informés. Quelques personnes ont déjà été approchées, mais rien n'est encore totalement bouclé.

Et pour cause, car la mise sur pied de ce gouvernement - dont le nombre de postes n'est pas totalement arrêté, mais ne devrait pas être pléthorique - relève du casse-tête. « Vu qu'il veut mettre des personnalités qui ne hantent pas les couloirs de l'UMP depuis des décennies, il doit ménager les susceptibilités des plus anciens, assure un jeune député LR. Pour Wauquiez, le shadow cabinet, ce n'est pas un gadget, il y attache une énorme importance, il est très précautionneux et il ne veut pas le bâcler ».

[Les vieux routards](#) du parti sont, eux, plutôt dubitatifs : « Cela va nourrir beaucoup de frustrations », prédit l'un d'eux. Tandis que les plus jeunes, à l'image du député [Aurélien Pradié](#) sont plus enthousiastes : « Face à Macron, on a besoin d'avoir des personnes pour incarner les sujets », insiste-t-il. Reste à savoir lesquelles...

**Valérie Hacot**

## **16 Le Pen propose à Dupont-Aignan de faire «liste commune» pour les européennes**



**LE SCAN POLITIQUE - Dans une lettre ouverte, la présidente du FN propose au député de l'Essonne la rédaction d'une «charte commune pour établir les priorités pour transformer l'Union européenne.**

Elle a bon espoir de réparer le couple. Dans une lettre ouverte publiée ce jeudi, la présidente du Front national, Marine Le Pen, propose à son homologue de Debout la France, [Nicolas Dupont-Aignan](#), de faire liste commune pour les élections européennes de 2019. Un an après [leur alliance «historique» scellée durant l'entre-deux-tours de la présidentielle](#), la dirigeante frontiste appelle le député de l'Essonne à participer à la rédaction d'une «charte commune qui établira les priorités et les mesures essentielles pour transformer l'Union européenne en une Europe des Nations, des coopérations et des libertés».

«Je t'ai suggéré notre présence symbolique aux deux dernières places de cette liste avec un double objectif: pousser la liste vers les sommets en démontrant notre totale implication dans ces élections européennes et nous mettre, nous deux, présidentiables, chefs de partis et députés nationaux, au seul service de l'intérêt supérieur de notre pays au-delà de toute ambition personnelle», écrit Marine Le Pen au député souverainiste de l'Essonne.

### **Stratégie de rassemblement**

Ce propos, la députée frontiste du Pas-de-Calais l'avait esquissé la veille durant l'émission «Zemmour & Naulleau» sur Paris Première. «Je souhaite faire une alliance avec le mouvement de Nicolas Dupont-Aignan. Nous avons la même vision de l'UE, (...) comme nous sommes tous les deux des chefs de parti, il fallait que l'on mette en avant cette alliance, (...) et j'attends la réponse de Nicolas Dupont-Aignan. J'attends qu'il revienne vers moi. Et nous ouvrirons cette liste d'alliance à des LR (Les Républicains), car il y a des LR qui pensent comme nous», déclarait-elle.

Selon l'intéressée, FN et DLF sont devenus «des acteurs incontournables d'une recomposition autour du véritable clivage mondialistes/nationaux». Depuis sa défaite à l'élection présidentielle, Marine Le Pen tente péniblement de construire une stratégie d'alliance avec les autres formations souverainistes françaises. Et ce malgré les distances prises par Nicolas Dupont-Aignan vis-à-vis du FN et le départ de Florian Philippot, à la tête des Patriotes, qui peine à exister mais qui joue malgré tout sur le même terrain. Rien que ce mardi, [Le Figaro et L'Opinion révélaient que l'ex-conseiller économique de la députée du Pas-de-Calais, Bernard Monot](#), claquait la porte du FN pour rejoindre Debout la France.

Pour atteindre son objectif, la fille de Jean-Marie Le Pen a décidé de rebaptiser le FN «Rassemblement national». Une appellation qui devrait voir le jour ce vendredi, à l'issue d'un conseil national (le parlement du parti) organisé à Lyon. De son côté, Nicolas Dupont-Aignan a [constitué une plateforme des «Amoureux de la France»](#), à laquelle se sont ralliés [le président du Parti Chrétien-Démocrate, Jean-Frédéric Poisson](#), et le patron du Centre national des indépendants et paysans (Cnip), Bruno North. Les trois leaders ont présenté lundi une ébauche de «programme commun» en vue des élections européennes.

**Vidéo :** <http://premium.lefigaro.fr/politique/le-scan/2018/05/31/25001-20180531ARTFIG00265-le-pen-propose-a-dupont-aignan-de-faire-liste-commune-pour-les-europeennes.php>

L'OPINION – 01/06/2018

## **17 Washington déclare la « guerre de l'acier » à ses alliés: le nouveau camouflet de Trump à Macron**



Emmanuel Macron et Donald Trump, lors de la visite d'Etat du président français aux Etats-Unis.

**Le récent appel au multilatéralisme du président français restera lettre morte. Son homologue américain a décidé d'imposer des droits de douane sur l'acier et l'aluminium européens, canadiens et mexicains**

Le secrétaire américain au Commerce Wilbur Ross a annoncé jeudi l'instauration de droits de douane sur l'acier et l'aluminium importés aux Etats-Unis par l'Union européenne, le Canada et le Mexique, à compter de ce 1<sup>er</sup> juin. Les droits de douane sur l'acier atteindront 25 %, ceux sur l'aluminium 10 %.

Le [sursis d'un mois accordé](#) par Donald Trump aux plus proches alliés des Etats-Unis, pour tenter de trouver un accord pérenne, n'aura pas suffi. Jeudi, à quelques heures de la date limite, le secrétaire américain au Commerce Wilbur Ross a annoncé l'instauration de droits de douane sur l'acier et l'aluminium en provenance de l'Union européenne, du Canada et du Mexique à partir de ce vendredi, sous couvert de la section 232 du Trade Expansion Act de 1962 – une loi qui permet de restreindre les importations de biens jugés préjudiciables à la sécurité nationale.

Ces droits de douane seront de 25 % pour l'acier, et de 10 % pour l'aluminium, comme ceux déjà imposés depuis le mois de mars à des pays comme la Chine, le Japon ou la Russie, tandis que l'Argentine, le Brésil, l'Australie et la Corée du Sud échappaient au couperet en acceptant d'instaurer des quotas à leurs exportations. Les risques d'escalade sont grands alors que [l'UE prévient depuis des semaines les Etats-Unis qu'elle ne se laissera pas faire](#) en taxant à son tour des produits emblématiques comme le whiskey du Kentucky ou les motos Harley Davidson.

« Nous allons immédiatement engager une procédure devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et nous annoncerons dans les prochaines heures des contre-mesures », a commenté Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, ajoutant : « C'est un mauvais jour pour le commerce mondial ». « Les Etats-Unis ont cherché à utiliser la menace de restrictions commerciales comme levier pour obtenir des concessions de la part de l'UE. Ce n'est pas la manière que nous avons de faire des affaires, et certainement pas entre partenaires, amis et alliés de longue date », déplore Cecilia Malmström, la commissaire européenne au Commerce.

**L'auto dans le viseur.** Canadiens et Mexicains, qui sont [en train de renégocier, contraints et forcés par leur grand voisin, l'accord de libre-échange nord américain \(Aléna ou Nafta\)](#), sont durement frappés. L'imposition de surtaxes sur les importations d'acier et d'aluminium va coûter cher à leurs industries sidérurgiques. L'institut de recherche économique allemand Ifo a chiffré à près de 2,9 milliards d'euros l'impact pour le Canada et à près de 1 milliard pour le Mexique. A comparer à quelque 500 millions pour

l'Union européenne dont 198 millions pour la Grande-Bretagne, première touchée, et 74 millions pour la France.

« Nous sommes impatients de poursuivre les négociations, d'une part avec le Canada et le Mexique, d'autre part avec la Commission européenne, car d'autres questions doivent être réglées », a commenté, menaçant, Wilbur Ross. L'acier et l'aluminium pourraient n'être qu'un « apéritif ». Donald Trump a, effet, les automobiles étrangères et particulièrement les allemandes dans le viseur. Il a demandé récemment à son secrétaire au Commerce d'ouvrir une enquête sur les importations de voitures, de camions et de pièces détachées.

[De quoi provoquer des sueurs froides en Europe](#). Le relèvement de droits de douane de 2,5 % à 27,5 % coûterait autrement plus cher au secteur automobile qu'à la sidérurgie : 8,5 milliards d'euros pour l'ensemble de l'UE dont 5 milliards pour la seule Allemagne et 133 millions pour la France, selon l'Ifo. Des tensions pourraient apparaître entre les pays concernés alors que Berlin se montre plus enclin à négocier avec Washington que d'autres membres de l'UE. [La cohésion des 28 pourrait être sérieusement mise à l'épreuve](#).

« **French buddy** ». La décision américaine constitue en tout cas une nouvelle claque pour le président français. La veille même de cette annonce, Emmanuel Macron ne faisait-il pas l'éloge du libre-échange et du multilatéralisme à l'occasion de [la réunion annuelle de l'Organisation pour la coopération et le développement économique \(OCDE\) à Paris ?](#) Le président français peut bien se vanter de la relation amicale nouée avec son homologue américain, quitte à la surjouer comme lors de sa visite d'Etat à Washington, rien n'y fait. Donald Trump n'en fait qu'à sa tête et ne se laisse pas influencer par son jeune « French buddy ».

A peine élu, Emmanuel Macron tentait déjà de convaincre la Maison Blanche de rester dans [l'accord de Paris sur le climat](#). Las, dès le 1<sup>er</sup> juin 2017, Donald Trump annonçait le retrait des Etats-Unis. Puis Paris espérait que Washington maintienne son ambassade à Tel Aviv et... Washington la transfère à Jérusalem.

Durant les premiers mois de 2018, la France a consacré l'essentiel de ses efforts diplomatiques à convaincre Donald Trump de rester dans l'accord sur le nucléaire iranien. Lors de sa visite à Washington, fin avril, Emmanuel Macron va jusqu'à proposer un nouvel accord beaucoup plus contraignant pour l'Iran, s'alignant *de facto* sur les craintes américaines. Rien n'y fait : le 8 mai, le président américain déchire l'accord international et menace toutes les entreprises, y compris européennes, de graves sanctions si elles s'avisent de collaborer avec l'Iran.

Paris proteste mais, moins d'une semaine plus tard, Emmanuel Macron écarte l'idée de mesures de rétorsion contre les intérêts privés américains, considérant que les entreprises européennes sont « libres de leurs décisions ». En clair : libres de se soumettre au droit américain.

Depuis son élection, le président français a prononcé de nombreux discours, comme devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre ou mercredi encore à l'OCDE, pour défendre un ordre mondial basé sur le multilatéralisme, tout en s'affichant comme un allié proche des Etats-Unis. L'affaire des droits de douane illustre, une fois de plus, les limites de la diplomatie macronienne face à Washington.

[Gilles Sengès](#) et [Jean-Dominique Merchet](#)

**LES ECHOS – 01/06/2018**

## **18 Italie : naissance du premier gouvernement anti-système**



**Matteo Salvini et Luigi Di Maio ont annoncé être parvenus à un accord. L'euroseptique Paolo Savona sera ministre des politiques européennes.**

Plus rien ne s'oppose à la naissance du premier gouvernement anti-système de l'Union Européenne. La Ligue et le M5S sont parvenus ce jeudi soir à un accord pour surmonter le veto mis par Sergio Mattarella sur l'euroseptique Paolo Savona comme ministre de l'Economie.

A l'issue d'une énième journée de négociations, quatre-vingt-dix jours après les élections législatives, Luigi Di Maio et Matteo Salvini ont conjuré les spectres d'un retour aux urnes et la formation d'un gouvernement technique. Deux options chargées d'incertitudes et considérées comme les pires pour le pays, comme l'a reconnu [Carlo Cottarelli, l'éphémère président du Conseil](#) , en annonçant qu'il n'avait plus de raison de diriger un gouvernement.

Une mission qui incombe à [Giuseppe Conte](#) . Même président du Conseil donc, même programme à mettre en oeuvre, mais avec une liste de ministres modifiée qu'il a présentée dans la soirée à Sergio Mattarella. Le gouvernement prendra ses fonctions dès vendredi.

### **Défi lancé à Bruxelles et à Berlin**

La Ligue, qui soutenait Paolo Savona, a obtenu qu'il y figure toujours mais, comme un défi lancé à [Bruxelles et Berlin - critiqués](#) pour « *leurs inacceptables ingérences* » -, il sera chargé des politiques européennes.

Enzo Moavero Milanese, fervent pro-européen, qui occupait ce poste dans le gouvernement Monti, dirigera la diplomatie italienne.

A l'économie, poste le plus important et sensible, arrive Giovanni Tria, soixante-neuf ans, actuellement président de l'Ecole nationale d'administration italienne et professeur d'économie politique à l'université romaine de Tor Vergata. Sur des positions moins radicales que Paolo Savona, il n'en critique pas moins l'excédent budgétaire allemand. Mais dans un langage moins fleuri et sans remettre en cause la monnaie unique.

Des figures universitaires, donc, à commencer par le chef du gouvernement, alors que les forces anti-système n'ont cessé ces dernières années de crier au scandale de gouvernements techniques composés de membres non élus sans expérience politique.

### **Di Maio et Salvini au premier rang**

Ce n'est pas le cas de Luigi Di Maio et Matteo Salvini, qui seront les véritables garants d'une équipe dans laquelle ils figureront au premier rang. Le leader de la Ligue en tant que ministre de l'Intérieur, et celui du M5S comme ministre du Développement économique. Le premier a toujours clamé sa volonté d'« *avoir les mains libres pour résoudre le problème de l'immigration* », le second souhaitait avoir la main sur une administration qui lui permette de lancer le revenu citoyen, promesse symbole de son parti.

Ce vendredi, le gouvernement Conte prêtera serment au Quirinale avant de se présenter devant le parlement pour obtenir, sans difficulté, un vote de confiance. La III<sup>e</sup> République, celle de l'affrontement

entre le camp souverainiste au pouvoir et celui proeuropéen à l'opposition, commencera. Le ministre sortant du Développement économique, le membre du Parti démocrate Carlo Calenda, craint « *que l'épargne des Italiens soit détruite et que le pays soit exposé au risque de défaut* ». Une crise vient d'être résolue.

**Olivier Tosseri**

Vous souhaitant une bonne journée et un agréable week-end.

Bien à vous,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**



28.06.2018

28.06.2018